

G. Prunier, et M. Lavergne, Myriam Hamache, Francesca Fattori
6 décembre 2010

Des cafés

Soudan, vers la partition ?

Débat, "Soudan, vers la partition ?" avec Gérard Prunier, chercheur émérite du CNRS, consultant international sur les questions d'Afrique Centrale et Orientale et Marc Lavergne, géographe, Directeur du CEDEJ et présenté par Frank Tétart le 6 décembre 2010 de 19h00 à 21h au Snax Kfé 182 rue St Martin - 75003 Paris (M° Châtelet-les Halles, Etienne Marcel, Rambuteau).

En janvier 2011 se tiendra le référendum sur l'autodétermination du Sud-Soudan. Le Soudan se trouve dans une situation de transition. Différentes questions se posent dans ce pays dont la fixation des frontières et le partage des ressources pétrolières et des eaux. Il existe une forte opposition et un contentieux entre le Nord et le Sud.

Un référendum a été décidé à la suite de l'accord de paix global de janvier 2005 qui met fin à 20 ans de conflits dans le pays. Ce référendum soulève une forte inquiétude sur le continent africain car il pourrait entraîner une remise en cause des frontières et attiser les vellétés sécessionnistes.

Il existe également le risque d'une proclamation unilatérale d'une indépendance du Sud-Soudan qui pourrait entraîner un nouveau cycle de violences dans le pays et susciter d'autres mouvements sécessionnistes.

Les cafés géopolitiques ont souhaité revenir sur cette actualité au cours d'un débat animé par **Frank TETART** « Soudan : vers la partition ». Deux invités ont accepté de venir débattre sur cette question :

Marc LAVERGNE, géographe et directeur du CEDEJ au Caire, www.cedej-eg.org
Blog de Marc Lavergne <http://marclavergne.unblog.fr>

Gérard PRUNIER, chercheur émérite du CNRS et consultant international sur les questions d'Afrique Centrale et Orientale.

La partition, un échec ?

Pour Marc LAVERGNE, il est tout à fait justifié que ce sujet d'actualité soulève intérêt et inquiétude en France. La partition se fera sans point d'interrogation et aura des conséquences locales, régionales et sur la gestion des affaires du monde. Les six années de transition vont se solder par un échec : celui de la partition du pays. Ce mode de règlement des conflits passe à côté de l'essentiel. Une séparation semble inéluctable dans la mesure où elle est souhaitée par une grande partie de la population, mais n'était pas le but initial de la guerre civile, qui a duré 20 ans. Cette dernière avait en effet pour objectif l'égalité de tous les citoyens soudanais, quelle que soit leur religion ou leur origine ethnique mais va aboutir à une partition.

Le Soudan est le plus grand pays d'Afrique. Il affiche une grande diversité et connaît une unité virtuelle. Cette unité n'est pas née de l'indépendance de 1956 et remonte à la conquête de l'ensemble soudanais par l'invasion turco-égyptienne au XIX^{ème} siècle. Le Sud du pays a été conquis par le Nord, et ces deux régions partagent une histoire commune, même si elle est sanglante et riche d'inégalités.

L'initiative de la partition ne vient pas du Sud-Soudan mais des parrains de l'accord de paix de 2005, autrement dit des Etats-Unis et des puissances occidentales.

Une fracture symbolique, aux lourdes conséquences

La partition se fait sur une ligne de fracture entre deux mondes : le monde arabo-musulman et le monde chrétien. C'est une frontière symbolique qui rejoint la théorie du choc des civilisations de Samuel Huntington.

Ce qui est en jeu est le bon déroulement du referendum : se déroulera-t-il selon le « modèle tchèque » ou selon le « modèle yougoslave » ? Les négociations en cours sont difficiles, car l'indépendance du Sud va retentir sur le Nord. Les deux pays vont continuer à vivre côte à côte et devront donc trouver des moyens de coexister. L'angoisse de pogroms plane contre les nombreux sudistes ou descendants de sudistes qui vivent dans le Nord après proclamation de l'indépendance.

La question du pétrole

D'emblée, Gérard PRUNIER tient à apporter un bémol concernant le pétrole. Avec seulement 750 000 barils de pétrole par jour, qui plus est de qualité médiocre, car épais et riche en soufre, la production soudanaise est loin derrière celles de l'Irak, l'Angola ou encore l'Algérie. 1999 marque l'année du début de l'exploitation du pétrole et, depuis l'accord de paix de 2005, cette activité rapporte 2,5 milliards de dollars par an (soit moins de 2 milliards d'euros). En fonction de l'accord de partage, la moitié de ces recettes pourrait aller au Sud Soudan et l'autre au Nord. Les régions sont interdépendantes, car 85% du pétrole est au Sud mais les pipelines se trouvent dans le Nord. Les nordistes tiennent donc le robinet du pétrole qui est détenu dans le Sud et ceci crée une situation où chaque entité est capable d'étrangler l'autre.

Une division historique ?

La sécession est évidente. Elle n'est pas uniquement voulue par les américains mais également par les sudistes.

Néanmoins, Garang, patron de la guérilla sud-soudanaise et homme d'Etat, mort dans un accident d'hélicoptère six mois après la signature de l'accord de paix, ne voulait pas de la sécession et avait l'idée d'un New Soudan avec une même citoyenneté pour tous.

La première rébellion contre les « Arabes » date de 1955, six mois avant l'indépendance, et il s'agissait d'une mutinerie des soldats, noirs, opposés à une indépendance qui les aurait soumis aux arabes.

Cette situation dure depuis plus de 50 ans. L'accord de paix de 2005 a été entériné par les Nations Unies, l'Union Africaine, les Etats-Unis mais pas la France. Il est important de rappeler que cette guerre n'a pas commencé en 1983, car il y a d'abord eu la guerre de 1955 à 1972. Les affrontements causèrent la mort de 1,5 à 1,6 million d'habitants, sans compter le Darfour.

L'opposition entre les communautés noire et arabe est loin d'être nette, puisque les arabes sont à leur tour noirs, et les noirs parlent arabe.

Le risque d'une indépendance unilatérale

John Garang s'opposait à l'indépendance, car il pensait que l'on pouvait créer un peuple de soudanais. A sa mort, son projet et son idéal sont morts avec lui. La situation est grave. Le 9 janvier 2005 a été signé un accord de 130 pages qui prévoit une répartition stricte des rôles au sein de la Commission référendaire, dont le président doit être nordiste et le vice-président sudiste. La Commission référendaire traîne en longueur l'établissement de la date du référendum : six ans après, on évoque toujours des problèmes afin de repousser la date. Or, le niveau d'attente du peuple sud-soudanais est tel que le plus gros danger est celui d'une déclaration d'indépendance unilatérale du Sud Soudan.

Selon l'accord de paix, seul le suivi de la procédure déterminée par la Commission référendaire permettra au Sud-Soudan de s'inscrire dans le droit international. En cas de déclaration unilatérale, la situation du Sud-Soudan risque de devenir similaire à celle du Kosovo, que seuls quelques pays ont reconnu.

Néanmoins, il y aura très probablement un référendum autonome et une déclaration unilatérale d'indépendance, le cas échéant. Le problème est que 98% du budget du Sud vient de la redevance pétrolière versée par les nordistes et que ces derniers risquent de la stopper, voire d'occuper les zones pétrolières.

Le risque au niveau international est de se retrouver avec un nouveau Kosovo, en plus grand et plus instable, situé sur la ligne de fracture entre monde musulman et chrétien.

La communauté noire et musulmane représentera une variable importante : en effet, le gouvernement du Nord possède plus d'argent et d'armes (et ce grâce à la Chine, pour qui le Soudan est la tête de pont de sa présence en Afrique), mais peu d'hommes disponibles.

L'exposé prend fin, Frank TETART invite la salle à poser des questions.

L'Erythrée est un précédent d'indépendance. En quoi peut-elle constituer un contre exemple ? De plus, une ligne de fracture traverse non seulement le Soudan, mais toute l'Afrique, de l'Atlantique à la Mer Rouge, et nombre de pays présentent un clivage Nord/Sud.

Selon M. LAVERGNE, la ligne de fracture qui sépare en deux l'Afrique subsaharienne est une véritable zone de frontière, mais cette frontière Nord/Sud au Soudan est une frontière artificielle, qui coupe des parcours de transhumance saisonnière. Les tribus du Nord vont traditionnellement avec leur bétail au Sud en saison sèche, et vice-versa. La fixation d'une frontière politique ne pourra pas bloquer ces mouvements et la région d'Abyei est un modèle réduit de cette zone frontalière. La séparation entre Erythrée et Ethiopie vient d'un problème de droit international et d'héritage colonial, et non pas anthropologique, comme dans le cas du Soudan.

M. PRUNIER partage l'idée selon laquelle le cas érythréen n'est pas comparable, car les deux mouvements indépendantistes étaient alliés, ce qui n'est pas le cas au Soudan.

Qui va voter au referendum ? Quid des réfugiés soudanais à l'étranger, ou des résidents sud-soudanais ? Aussi, le pétrole peut-il devenir un facteur de paix (puisque les intérêts sont communs), ou la malédiction de la rente joue un rôle plus important ?

Selon M. LAVERGNE, il est très compliqué de cerner les sudistes qui résident au Nord, car les peuples sont très mélangés. Entre 2 à 4 millions de sud-soudanais ou de descendants de sud-soudanais vivent au Nord, et leur identité est très forte, même si la plupart ne se sont jamais rendus au Sud. L'un des principaux enjeux de la Commission électorale est justement

la définition de ce qu'est un Sud-soudanais.

M. PRUNIER ne partage pas cette analyse et attire l'attention sur le fait que la plupart de la population sud-soudanaise a moins de 20 ans. La définition de ceux qui peuvent être électeurs est précise, à savoir tous ceux qui ont un ancêtre sudiste depuis 1956, réfugié mais pas dans des camps. Il y a aujourd'hui (début décembre 2010) seulement 10% d'inscrits au Nord, et 20% au Sud. Au départ, les Nordistes ont exigé que 80% des électeurs sudistes votent, pour que le scrutin soit reconnu comme acceptable. Ce pourcentage a par la suite été ramené à 60%.

La volonté du parti au pouvoir est d'inscrire un maximum de noirs et de les empêcher de voter.

Un milliard d'euros sont dépensés chaque année par les Nations Unies au Soudan, mais l'organisation internationale est néanmoins incapable d'organiser le référendum et d'apporter son aide pour l'enregistrement sur les listes électorales.

Pour ce qui est du pétrole, c'est à la fois la meilleure et la pire des chances. Cette richesse est pour le Soudan un couteau à double tranchant.

Quid du partage des eaux du Nil ? Quelle est la position de l'Egypte vis-à-vis des eaux du Nil ? Le projet de juguler le Grand Marais tient toujours ?

La question du Nil est un enjeu pour tous les acteurs, rappelle M. LAVERGNE. Outre le Soudan, on compte 9 autres pays riverains, et l'accord de partage des eaux de 1959 (entre Soudan et Egypte) est considéré comme caduc. A priori, un accord verrait la moitié des eaux du Nil attribuées au Sud Soudan, et l'autre moitié au Nord. C'est une question encore différente de celle du pétrole, car pour ce dernier ne se pose pas seulement la question « Comment partager ? », mais aussi celle « Partager, pour faire quoi ? ».

À ce propos, M. PRUNIER attire l'attention sur le détournement des recettes pétrolières par les autorités du Sud, très corrompues.

Si le Sud se déclare indépendant de manière unilatérale, que feront les entreprises pétrolières ? Le Sud Soudan deviendra-t-il un Etat failli ? Est-ce que le gouvernement du Nord va résister à ce coup politique ?

Tout dépend de la manière dont l'indépendance sera acquise, c'est l'avis de M. LAVERGNE. Le Sud a tout pour devenir un Etat failli, mais ce sera la faillite de l'Occident, qui a laissé le Sud se débrouiller dans cette situation. Malgré six années précieuses pour préparer l'indépendance ou l'unification, les pays occidentaux n'ont su faire preuve que d'amateurisme. Le Nord subira cette partition, mais va-t-il continuer à exploiter le Sud comme une sorte d'ancienne colonie (un peu comme la France le fait en Afrique subsaharienne francophone) ? La question reste ouverte.

Ce n'est pas l'avis de M. PRUNIER, dans la mesure où les populations arabes ne pourront pas garder la main sur le Sud, car les élites du Sud n'entendent pas partager leurs ressources avec les arabes du Nord. On peut envisager qu'ils stipuleront des accords avec les Chinois dans le domaine du pétrole et de l'agro-business, car le Sud-Soudan, riche en eau et terre, et peuplé de quelque 6 millions de personnes, se prête bien à ce secteur. Par contre, les compagnies pétrolières ont signé avec Khartoum et, en cas d'indépendance unilatérale non reconnue internationalement, seront obligées de rester en affaires avec le Nord. M. PRUNIER rappelle à ce propos le cas du Somaliland : c'est là le pays réputé pour être le plus démocratique d'Afrique, mais son indépendance de facto n'est pas reconnue. Ainsi, les entreprises étrangères

ne peuvent pas y travailler, car on ne peut pas assurer ses structures et ses employés dans un pays qui formellement n'existe pas !

Abyei est-il le vrai problème ? Un accord est-il possible ? Serait-il rattaché au Sud, ou au Nord ?

C'est là une portion de la frontière accordée par le Nord à l'indépendance, alors que la population est principalement nomade, rappelle M. LAVERGNE. On y trouve du pétrole et on aurait dû séparer cette zone de la question de la souveraineté du Sud. Les chiffres de la population de cette région sont gonflés à dessein pour faire partie des rangs des « résidents » de l'un ou de l'autre camp. Un petit référendum devrait avoir lieu le même jour que le « grand référendum » (soit le 9 janvier 2011)

Abyei est en quelque sorte le détonateur de la bombe, d'après M. PRUNIER. Là-bas se trouvent trois champs pétroliers, dont deux attribués par la Cour internationale de justice de La Haye au Nord, et le troisième en voie d'épuisement (1% de la production soudanaise totale). Le zone n'est pas riche en réalité, mais peut être utilisée comme prétexte par les responsables des services de renseignement de Khartoum, proches du courant islamiste.

Quel est le rôle des Etats africains voisins dans le contexte soudanais ?

Selon M. LAVERGNE, les accords de 2005 sont arrivés dans le sillage d'une négociation entamée sous les auspices des voisins africains. Il y a eu une médiation kényane, et l'Union africaine a également joué un rôle, pourtant le continent africain n'a pas brillé lors des négociations. L'Afrique du Sud est impliquée dans les négociations au Darfour, mais les structures qui existent ne sont pas adaptées pour porter une ambition de régulation dans le cas présent.

M. PRUNIER rappelle que le principe de base de l'UA est celui de rester dans les frontières héritées de la décolonisation. Pour l'organisation, le Sud Soudan n'a donc pas de raison d'exister, car cela déstabiliserait le continent.

Qu'en est-il du projet d'acheminement du brut du sud par le Kenya ?

M. LAVERGNE rappelle qu'il s'agit d'un projet très coûteux. Le Sud continuera donc à passer par les voies du Nord, en payant ce qu'il doit pour assurer ce passage.

De son côté, M. PRUNIER rappelle la variable chinoise, qui a été présente dans la construction du pipeline du Nord : les sudistes savent qu'ils devront avoir les Chinois comme interlocuteurs et attendent l'issue du scrutin. Le projet d'un pipeline du Sud existe. Il coûte plus de 4 milliards de dollars. Le Sud en rêve, mais il est impossible de savoir pour quand ce sera.

Quelle incidence aura la partition sur le Darfour ?

En cas de partition, M. LAVERGNE rappelle que le Soudan sera tronqué d'un tiers de sa taille et de l'essentiel de ses ressources. On ne voit pas pourquoi des zones marginales, qui se sont déjà soulevées, resteraient soumises à Khartoum. Un mouvement de désintégration étatique généralisée pourra se produire, et ce même si le Darfour n'a pas de ressources particulières sur lesquelles fonder son indépendance.

M. PRUNIER considère qu'après une partition, le Nord risque la désintégration. Cela pourrait concerner la région du Nil Bleu par exemple, où se trouvent des arabes et des noirs africains et dont le gouverneur est un ancien membre de la guérilla du Sud ou encore le Kordofan

méridional où l'on trouve un gouvernement ni arabe, ni noir qui pourra poser problème à Khartoum. Les deux gouverneurs de ces régions ont recruté de nombreux hommes et attendent de voir quelle sera l'issue du referendum, sachant qu'il y a peu de chances pour qu'ils restent soumis au gouvernement du Nord, pour lequel ils seraient des citoyens de deuxième classe. Il faut rappeler que le Soudan est divisé grossièrement en trois groupes principaux, à savoir les arabes musulmans, les sudistes noirs chrétiens et d'autres, surtout animistes.

Myriam Hamache et Francesca fattori

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net